

Namur, vendredi 03 décembre 2021

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Élèves,

Suite aux décisions du CODECO de ce 3 décembre, voici les nouvelles mesures prévues par la circulaire 8377 dans l'enseignement **secondaire** et destinées à limiter les contaminations au COVID-19 :

- Enseignement hybride (50% de présentiel) **à partir du mercredi 8 décembre 2021**, à l'exception des semaines consacrées aux examens ainsi qu'aux révisions ;
- Interdiction des sorties scolaires d'une journée jusqu'au congé d'hiver ;
- Fermeture d'une classe à partir de deux cas positifs sur une durée de 7 jours.

Nous accueillerons donc ce lundi 6 décembre dans l'établissement **tous les élèves de toutes les années** et nous leur distribuerons leur emploi du temps et l'organisation des semaines à venir.

Tout en restant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, nous vous assurons, Madame, Monsieur, Chers Parents, de notre entier dévouement.

C. Papin
Directrice f.f.